
Département du
Nord

N° du registre
des délibérations

2026-04-04

Objet :
Formation du
Centre
Communal
d'Action Sociale

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

Etaient présents :

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Formant la majorité des membres en exercice

Date de
convocation
03/04/2026

Excusés :

DE WAZIERES Cyril, pouvoir COMPERNOLLE Guillaume,
CRACCO Stéphane, pouvoir BLONDEAU Alain.

Date de publication
23/04/26

Absent :

Vu les articles R. 123-8, R. 123-10 et R. 123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale des Familles,

Vu L'article R. 123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles confiant au conseil municipal le soin de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS,

Considérant le renouvellement du conseil municipal suite aux élections 2026,

Suite à la commission « administration générale – urbanisme – RH » du 02/04/26.

Nombre de
Conseillers

- En exercice : 29
- Présents : 27
- Votants : 29

Chaque élection municipale s'accompagne dans les deux mois du renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Présidé de droit par le Maire, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, dans une proportion de 8 à 16 en plus du maire.

Les membres issus de la société civile sont désignés par arrêté du Maire et représente :

- Les associations de personnes âgées et de retraite,
- Les associations de personnes handicapées,
- Les associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Les membres issus du conseil municipal doivent être élus en son sein au scrutin de liste et à la proportionnelle au plus fort reste, de la même manière que pour la CAO.

La proposition est de maintenir à 12 le nombre de participants au sein de ce conseil d'administration, soit six membres élus et six membres nommés en sus du Président.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable pour voter à main levée la composition du conseil d'administration du CCAS à hauteur de 12 participants, comme suit :

- 6 élus du Conseil Municipal
- 6 membres nommés par le Maire

Président CCAS : M Alain Blondeau	
Membres élus	Membres nommés par le président
Mme Carmen Plancq (Vice-Présidente titulaire)	Mme Jacqueline Versaevel
Mme Thérèse Cary (Vice-Présidente suppléante)	M Michel Hengbart
Mme Cécile Lambray	Mme Danièle Dutoit
Mme Muriel Lombart	M Christian Koussens
M Didier Blanpain	Mme Jocelyne Molcrette
Mme Laurence Selosse	M Philippe Plichon

Le conseil municipal valide unanimement la composition du CCAS à hauteur de 12 participants selon les modalités présentées ci-dessus.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril (pouvoir COMPERNOLLE Guillaume), JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane (pouvoir BLONDEAU Alain), CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme.

La présente délibération est certifiée exécutoire par sa publication et sa transmission en Préfecture.

La secrétaire de séance,



Carmen Plancq
Carmen PLANCQ

Le Maire,



Alain Blondeau
Alain BLONDEAU